

Les échos de Journal Municipal Saint Rustice

••••• Site internet
de la Commune

Le site officiel est ouvert,
accessible dès aujourd'hui

www.saint-rustice.fr



Bienvenue
sur le site
officiel de



Saint-Rustice

La campagne
aux portes de la ville



Infos mairie

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

Lundi : 9 h à 12 h 14 h à 18 h
Mardi : 9 h à 12 h 14 h à 18 h
Mercredi : 9 h à 12 h 14 h à 17 h
Jeudi : 9 h à 12 h 14 h à 18 h
Vendredi : fermé 14 h à 17 h

Mairie de SAINT RUSTICE
28 allée des Amandiers
31620 SAINT RUSTICE

Tel. : 05 34 27 28 97
Fax : 05 34 27 28 96
e-mail : mairie.saint.rustice@wanadoo.fr

Sommaire :

Éditorial.....	3
Budget	4
La mairie vous informe	6
Communauté de communes	10
Les Associations	11

ACCUEIL URBANISME :
du lundi au jeudi de 9 h à 12 h.

Horaires d'été de la Mairie

Mois de juillet : fermeture le mercredi.
Mois d'Août (jusqu'au 22) : ouverture uniquement le
matin du lundi au jeudi.

ETAT CIVIL



NAISSANCES

Gabin VIES né le 18 juin 2016
Bienvenue !

N.B. : Cette liste n'est peut-être pas exhaustive car
les mairies du lieu de naissance ne nous adressent
pas systématiquement les avis correspondants.

MARIAGES

Pierre GAILLARDOU et Sylvie LENART
le 19 mars 2016
Tous nos vœux de bonheur !



Bienvenue

Mathieu Espaces verts

Entretien & Création de jardin

Mathieu Pech
Jardinier Paysagiste

16 allée des amandiers
31620 Saint Rustice

Tél. 06 85 45 98 38
E.mail : mathieu.espacesverts@gmail.com



Directeur de publication : Edmond AUSSEL
Responsable de rédaction : Régine PLANTÉ
La Commission Communication et Relations avec les Associations
Imprimé sur du papier PEFC
Impression Multicolor Tél : 05 63 64 14 67



Mesdames, Messieurs, chers administrés

Tout d'abord, je suis heureux de vous annoncer que le site internet de notre commune sera en ligne en début de ce mois de juillet. Pour vous connecter, il vous suffit de taper : **www.saint-rustice.fr**

Je profite de cette occasion pour remercier les membres de la commission communication et le personnel administratif pour leur implication dans l'aboutissement de ce projet, ainsi que notre prestataire, M. Jean-Christophe BOUSSION, consultant en communication.

Ensuite, dans la synthèse du budget primitif 2016 qui est présentée dans les pages suivantes, vous remarquerez que les taux des taxes communales, votés à l'unanimité par le conseil municipal en avril, sont identiques à ceux de 2015.

Pour info, les taux appliqués au titre de 2015 par la Communauté de Communes du Frontonnais ont été reconduits pour 2016.

Si le contexte budgétaire nous impose de limiter les dépenses, nous poursuivons avec volontarisme le projet phare de cette mandature.

Après de multiples réunions avec plusieurs partenaires et entre autres :

CAUE : Cabinet d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement,

ATD : Assistance Technique Départementale,

STAP : Architecte des Bâtiments de France,

L'Education Nationale ainsi que l'Architecte en charge du projet.

Le permis de construire de ce projet sera déposé très prochainement pour une ouverture de chantier planifiée au printemps 2017.

Les travaux se dérouleront en 2 phases bien distinctes :

1 - construction d'un nouveau bâtiment qui accueillera l'école primaire

2 - remplacement de l'algéco dortoir par un nouveau bâtiment qui deviendra l'école maternelle. Le dortoir sera alors transféré dans l'école maternelle actuelle.

Je vous laisse découvrir ce journal municipal d'information. L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons à toutes et à tous un bel été ensoleillé, reposant mais aussi festif et pour ceux qui en auront la possibilité, de prendre de bonnes vacances.

Votre Maire
Edmond AUSSEL

Budget

BUDGET PRIMITIF 2016

Comme tous les ans à pareille époque, nous faisons un petit point sur les finances communales.

Après une année budgétaire 2015 excédentaire tant en fonctionnement (153 715.53 €) qu'en investissement (14 673.76 €), le budget primitif 2016 a été élaboré, malgré la baisse des dotations de l'état, sans augmentation de taux des taxes locales qui restent donc pour mémoire :

• TAXE D'HABITATION	19.77 %
• TAXE FONCIERE BATI	18.09 %
• TAXE FONCIERE NON BATI	113.45 %
• CONTRIBUTION FONCIERE DES ENTREPRISES	19.07 %

Cependant, compte tenu des projets en cours qui vont être détaillés, la masse budgétaire totale est en augmentation selon le tableau ci-dessous :

SECTIONS	ANNEE 2015	ANNEE 2016
Fonctionnement	423 307 €	442 468 €
Investissement	450 279 €	614 980 €

Vous retrouverez le détail budgétaire sous forme de graphiques dans la page ci-contre.

Ainsi l'on peut constater que le budget comporte une grosse part de restes à réaliser 2015. Il s'agit principalement des montants budgétisés en 2015 pour l'agrandissement de l'école (en dépenses comme en recettes) qui bien évidemment n'ont pas été réalisés en 2015. Ils se trouvent donc reportés sur l'exercice comptable 2016.

On retrouve en investissement les provisions pour les réalisations suivantes :

- Acquisitions logiciels Mairie (Emprunt, Inventaire, Gestion Administrative des documents)
- Acquisition d'un nouveau copieur couleur pour l'école
- La rénovation des poteaux d'incendie
- La plantation d'un arbre de haute tige à l'école
- La restitution à la communauté de communes du Frontonnais du produit des amendes de police versé à tort par l'Etat à la commune
- Les travaux de réhabilitation de l'escalier de secours du foyer rural
- Et bien sûr l'agrandissement de l'école qui nécessitera la réalisation d'un emprunt total de **228 000 €** (100 000 € en report et 128 000 € en 2016), mais sera programmé en 2 tranches pour la préservation des finances communales. En recettes, les subventions suivantes sont attendues : DETR, Conseil Départemental et Réserve Parlementaire de Mme la Députée.

• Le Conseil Municipal a souhaité également dans un souci permanent d'entretien des bâtiments communaux effectuer des travaux tels que la rénovation de la salle de bains de l'appartement communal de l'école identique depuis la création de l'appartement ou le remplacement des menuiseries de la cuisine et du réfectoire pour mise notamment en doubles vitrages.

Voilà en résumé les principaux projets que nous comptons mener à bien durant cette année et dont nous reparlerons sans aucun doute lors de notre numéro de décembre.

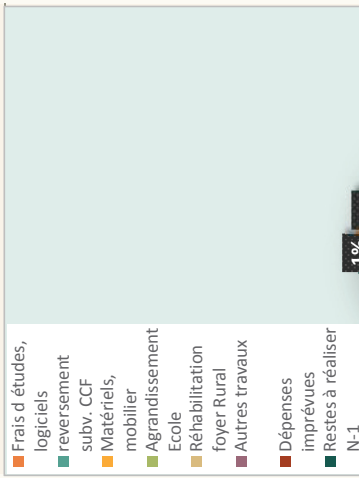
Enfin, à titre informatif, toutes les subventions accordées aux associations en 2015 ont été reconduites pour le même montant, dans une volonté claire de maintien du tissu associatif malgré des recettes institutionnelles à la baisse.



Budget primitif 2016

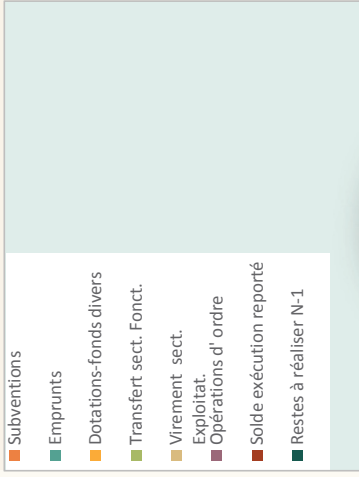
INVESTISSEMENT DEPENSES

Total : 614 980,00 €



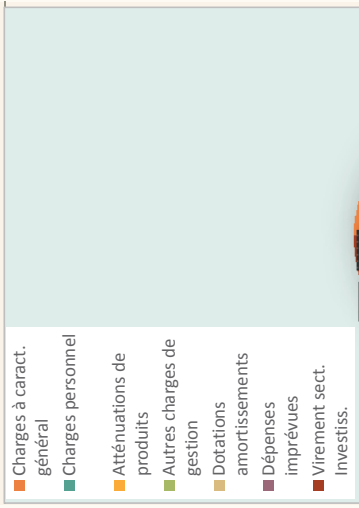
INVESTISSEMENT RECETTES

Total : 614 980,00 €



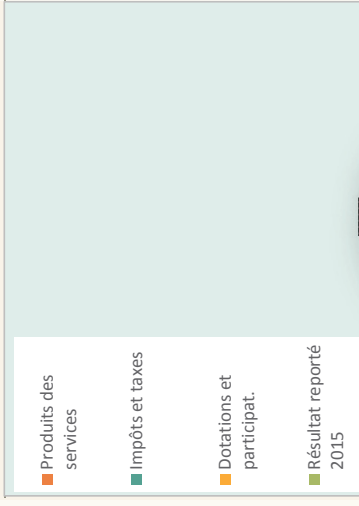
FONCTIONNEMENT DEPENSES

Total : 442 468,00 €



FONCTIONNEMENT RECETTES

Total : 442 468,00 €



INTITULE	TOTAL	CHAPITRES
Frais d'études, logiciels	2 000 €	20
reversement subv. CCF	6 000 €	24
Matériels, mobilier	13 000 €	21
Agrandissement Ecole	141 930 €	23
Réhabilitation foyer Rural	26 552 €	23
Autres travaux	8 000 €	23
Dépenses imprévues	10 000 €	020
Restes à réaliser N-1	407 498 €	
Total	614 980 €	

INTITULE	TOTAL	CHAPITRES
Subventions	20 000 €	13
Emprunts	128 000 €	16
Dotations-fonds divers	6 052 €	10
Transfert sect. Fonct.	10 000 €	1068
Virement sect. Exploitat.	28 000 €	021
Opérations d'ordre	758 €	040
Solde exécution reporté	233 214 €	R 001
Restes à réaliser N-1	188 956 €	
Total	614 980 €	

INTITULE	TOTAL	CHAPITRES
Charges à caract. général	171 335 €	011
Charges personnel	162 875 €	012
Atténuations de produits	35 200 €	014
Autres charges de gestion	34 300 €	65
Dotations amortissement	758 €	68
Dépenses imprévues	10 000 €	022
Virement sect. Investiss.	28 000 €	023
Total	442 468 €	

INTITULE	TOTAL	CHAPITRES
Produits des services	17 800 €	70
Impôts et taxes	180 871 €	73
Dotations et participat.	100 082 €	74
Résultat reporté 2015	143 715 €	R 002
Total	442 468 €	

Vie pratique

Les déchets verts

Bien que l'usage reste courant, il est parfaitement interdit, sur tout le territoire national de brûler ses déchets dans son jardin.

Ce brûlage peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée. Il peut être la cause de la propagation d'incendie et est une source de pollution surtout quand il est associé à des plastiques ou bois traités et lorsque les déchets verts sont humides.

Il existe des alternatives pour les particuliers comme le compostage, le paillage avec broyat, l'apport en déchetterie. Depuis le 1er novembre 2013, la C C F met à disposition une benne chez les particuliers pour une location de 70 euros pour trois jours consécutifs.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de FRONTON

Du lundi au dimanche de 9 H à 11 H 50 + Du lundi au samedi de 14 H à 18 H

Le dimanche après-midi de 13 H à 18 H

Jours de fermeture : le mardi et les jours fériés

Débroussaillage

Le débroussaillage est une nécessité pour protéger sa famille, sa maison, son terrain et ses biens, pour protéger la forêt, pour limiter la propagation du feu, diminuer son intensité.

Les propriétaires et occupants de terrains, bâtis ou non, sont tenus d'en assurer un entretien satisfaisant afin d'éviter la prolifération d'espèces animales nuisibles et le risque d'incendie.

Ceci, conformément à l'arrêté préfectoral portant règlement du débroussaillage dans le département de la Haute-Garonne du 25 septembre 2006 en vigueur.

Nuisances sonores

Rappel des comportements citoyens, et des horaires de tolérance du bruit :

Les jours ouvrables :

de 8 H 30 à 12 H et de 14 H 30 à 19 H 30

Les samedis :

de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H

Les dimanches et jours fériés :

de 10 H à 12 H et de 16 H à 18 H

Ceci, conformément à l'arrêté préfectoral Article 5 décret 83 du 23 juillet 1996 en vigueur.



Taille des haies et des arbres

Interdiction du 1er avril au 31 juillet

La restriction concernant la période d'entretien des haies est une obligation nouvelle. En effet le règlement du Parlement Européen et du Conseil n° 1306 /2013 du 17 décembre 2013 impose aux Etats membres de prendre une mesure sur « l'interdiction de tailler les haies et les arbres durant la période de reproduction et de nidification des oiseaux ». La France a choisi la période suivante : du 1er avril au 31 juillet.



Les travaux réalisés

1er SEMESTRE 2016

- Parking de l'école : stabilisation et plantation des talus
- Rénovation du réseau informatique de la mairie.
- Remise en état et déplacement du cumulus des vestiaires du stade.
- Achat d'un rideau de scène pour l'école.
- Travaux en cours sous maîtrise d'oeuvre de la CCF: Reprofilage du chemin de Moun Pais et curage de certains fossés. Remise en état du revêtement des voies communales (point à temps)

LGV

Les travaux nécessaires à la réalisation des lignes ferroviaires à grande vitesse Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax entre Saint-Médard d'Eyrans (Gironde), Saint-Jory (Haute-Garonne) et Saint-Vincent de Paul (Landes) ont été déclarés d'utilité publique par décret en Conseil d'Etat du 2 juin 2016.

Cela fait suite aux deux arrêtés préfectoraux du 25 novembre 2015 déclarant d'utilité publique la réalisation des aménagements ferroviaires au Sud de Bordeaux et du 4 janvier 2016 la réalisation des aménagements ferroviaires au Nord de Toulouse.

Des recours ont été déposés contre ces deux déclarations d'utilité publique par les associations opposées au projet.



Route Départementale 77



DIRECTION DE LA VOIRIE
ET DES INFRASTRUCTURES
CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA HAUTE-GARONNE

Suite aux doléances de certains riverains de la RD 77, concernant la vitesse des véhicules, la mairie a demandé un état des lieux du trafic au Département, gestionnaire de la voie.

Ci dessous, extrait du résultat de cette enquête.

« Lors de la réunion annuelle de voirie du 24 novembre 2015 à Bouloc, vous avez souhaité connaître les trafics et les vitesses sur la section de la RD 77, rue de Marignan et chemin des Crêtes, sur le territoire de votre commune.

Des mesures de vitesse ont été réalisées du 8 au 14 février 2016. Les résultats obtenus sont les suivants.

- RD 77- chemin des Crêtes situé hors agglomération dont la vitesse est limitée à 90 km/h :

Le niveau de trafic est d'environ 304 véhicules par jour dans les deux sens de circulation. Les poids lourds représentent 3,5 % du trafic journalier. La vitesse moyenne des véhicules légers est de 45 km/h, celle des poids lourds de 34 km/h ; 85 % des usagers circulent à moins de 54 km/h.

- RD 77- rue de Marignan située hors agglomération dont la vitesse est limitée à 90 km/h :

Le niveau de trafic est d'environ 534 véhicules par jour dans les deux sens de circulations. Les poids lourds représentent 1,7 % du trafic journalier. La vitesse moyenne des véhicules légers est de 40 km/h, celle des poids lourds de 34 km/h ; 85 % des usagers circulent à moins de 47 km/h.

Sur ces deux points de comptage, aucun véhicule n'a été enregistré roulant à plus de 70 km/h. »

Finalement, aucune anomalie n'a été relevée.

École

1ère inscription scolaire

Votre enfant a atteint (ou va atteindre) l'âge de 3 ans cette année, vous pouvez procéder à son inscription scolaire pour la petite section de maternelle.

Pour ce faire vous devez vous présenter à compter du mois d'avril au secrétariat de Mairie pour sa pré-inscription sur le portail de la base élèves avec :

- Votre livret de famille
- La fiche de renseignements complétée.

Cette formalité accomplie, vous pourrez ensuite vous rapprocher de Monsieur le Directeur de l'École en prenant rendez-vous au 05.34.27.46.35

Fonctionnement de l'ALAE

L'Accueil de Loisir Associé à l'École est un service permettant aux enfants d'être accueillis pendant le temps périscolaire (matin et soir).

Horaires :

Lundi, Mardi, Jeudi : 7h30 - 9h et 17h - 18h30

Mercredi : 7h30 - 9h

Vendredi : 7h30 - 9h et 16h - 18h30

Ce service est payant et variable en fonction de votre quotient familial. Pour plus de précisions se rapprocher de la Directrice du LEC (Loisirs Education et Citoyenneté)

RESTAURATION SCOLAIRE

Les repas servis à la restauration scolaire sont élaborés par la société de restauration collective ANSAMBLE.

Les inscriptions pour le service de restauration scolaire se font auprès de Madame SOLER Bernadette, agent communal.

Vous pourrez la rencontrer aux heures de fonctionnement de l'ALAE.

Tarif du repas enfant pour l'année 2016-2017 : 1.90 € soit 38 € la carte de 20 repas.

Inscription pour restauration scolaire de septembre

Vous venez d'emménager sur notre Commune et souhaitez que votre enfant soit pris en compte la 1ère semaine de la rentrée scolaire ?

vous pouvez télécharger ce coupon, le compléter et le retourner soit par mail mairie.saint.rustice@wanadoo.fr soit par dépôt au secrétariat de Mairie, avant le 20 août.



Pôle environnement

un doute ? une question ? contactez le pôle Protection de l'environnement

4, imp.de l'abbé Amoult - Fronton. Tél. : 05 62 79 15 30 Mail : environnement@cc-dufrontonnais.fr

Rappel

Tri sélectif

(conteneur avec couvercle de couleur jaune)

Le VENDREDI des semaines impaires pour tout le territoire de la commune

Cas particuliers :

les habitants résidant rue des Lacs, rue des Camps Grands et rue Pierre-Paul Riquet seront collectés le LUNDI des semaines paires par le SIEEOM Grisolles - Verdun.

Ordures ménagères

(conteneur avec couvercle de couleur grenat)

Tous les JEUDIS pour tout le territoire de la commune. **Cas particuliers** : les habitants résidant rue des Lacs, rue des Camps Grands et rue Pierre-Paul Riquet seront collectés le MARDI par le SIEEOM Grisolles - Verdun. La collecte des ordures ménagères est effectuée normalement les jours fériés, sauf les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre : dans ce cas, le ramassage est reporté soit le mercredi suivant soit le samedi suivant.

Pour les nouveaux arrivants, un calendrier de passage est disponible en mairie.

L'Aide à la personne

Portage des repas

A raison de 5.50 euros le repas (tarif révisable annuellement), les personnes de plus de 65 ans et/ou en situation de handicap, isolées ou atteintes d'une maladie invalidante peuvent bénéficier 7 jours sur 7 à raison de 6 livraisons par semaine de repas équilibrés, de façon ponctuelle ou régulière.

Transport à la demande

Du lundi au vendredi, gratuitement, les agents vous emmènent à travers les communes du territoire de la C.C.F. : pour aller à la Poste, à la banque, au marché, au cimetière ou encore faire les courses.

Pour les rendez-vous médicaux spécialisés (radiologie, ophtalmologie gynécologie) le périmètre de transport est exceptionnellement étendu à Grenade et Villemur sur Tarn.

Ateliers Mémoire et Prévention des chutes

Ces ateliers visent à améliorer le bien-être de la population retraitée.

Se renseigner auprès du Pôle Social de la Communauté de Communes du Frontonnais : Tel 05.34.27.63.94
site internet : polesocial@cc-dufrontonnais.fr

L'Emploi

Le bureau de l'emploi de la C.C.F.

Une équipe de conseillères emploi vous accueille et vous propose un accompagnement individualisé pour vous aider à répondre aux interrogations liées à votre recherche d'emploi : Projet professionnel, CV et lettres de motivation, consultation des offres d'emploi, préparation aux entretiens d'embauche. Des permanences de partenaires sont organisées : Mission locale pour l'emploi, Céprière Formation, Chambre des Métiers. Le Bureau pour l'emploi propose des outils (ordinateurs, imprimantes, photocopieur) mais aussi un Centre de Documentation. Pour les entreprises, le Bureau de l'emploi aide à la recherche de profils de candidats adéquats, se propose comme dépôt d'offres d'emploi locales et comme base d'information sur les mesures pour l'emploi.

Tous les ans, le Bureau organise le Forum de l'emploi, plateforme de mise en relation des employeurs et des salariés, ainsi que des matinées de l'emploi visant à faire découvrir un métier en petit comité, grâce à la présence d'employeurs en phase de recrutement.

Renseignements au 05.61.82.56.57
Emploi1@cc-dufrontonnais.fr et emploi2@cc-dufrontonnais.fr

Les Associations



L'APE Association des Parents d'Elèves

Qui sommes-nous ? Nous sommes une association Loi 1901.

Nous sommes des parents d'élèves, des femmes et des hommes qui ont envie d'apporter un « plus » à nos enfants scolarisés dans notre village.

Cette année encore, l'APE a démontré son dynamisme en organisant diverses ventes et événements qui ont permis de récolter 1 100 Euros de bénéfices.

Les activités habituelles ont été reconduites (vide-greniers, tombola...), la deuxième édition du marché de Noël a été un vrai succès avec cette année la vente de sapins.

Pour la première fois, une vente de bulbes et fleurs a été proposée aux parents : elle a beaucoup plu tout comme la vente de chocolats : 25% du montant des ventes ont été reversés à l'APE par la société de vente par correspondance, INITIATIVES.

Et pour le plus grand plaisir des enfants, et en étroite collaboration avec l'équipe d'animation des TAP, cette année c'est Madame CARNAVAL qui a été jugée le 6 février.

Le bilan est très positif car nous sommes en mesure de provisionner pour un futur voyage scolaire.

Pour remercier tous les parents bénévoles, les professeurs d'école, J.F. Doucet, M. Jeangin et A.L. Boubila, le personnel d'animation encadré par L. Peschiutta de LE&C Grand sud et l'ensemble du personnel municipal, un apéritif a été offert à la fin de la kermesse qui a eu lieu le 24 juin. Il s'en est suivi un repas partagé « à l'auberge espagnole » : chacun apporte un plat, un dessert et/ou boissons, ce qui constitue un grand buffet très convivial où chacun se sert.

Pour continuer ces actions, participez à la prochaine réunion qui aura lieu le jeudi 22 septembre prochain à 21h à la salle des associations (sous la mairie). Pour toute demande d'information complémentaire, rapprochez-vous d'un des membres du bureau :

- Présidente : Stéphanie Naessens (maman de Kylian, CM2 et Audrey, CE2)
- Vice-Présidente : Laure Petit (maman de Charline CE1)
- Trésorière : Stéphanie Bobin (maman Maelle CM2)
- Secrétaires : Morgan André (maman Maxime CE1) et Mélanie Cammas (maman de Manon CE2 et Noa GS)

Nous souhaitons à tous les enfants quittant l'école beaucoup de réussite pour leur avenir. Nous souhaitons aussi la bienvenue à tous les nouveaux venus.

La Présidente et toute son équipe

Art & passions



L'assemblée générale du club Art & Passions a eu lieu le 2 Juin 2016 à la salle des associations de la mairie. A l'ordre du jour : rapport financier, renouvellement du bureau, questions diverses et renouvellement des adhésions, loto gratuit et un délicieux gâteau aux fraises, accompagné de délicieuses pâtisseries, champagne, pétillant offerts par des membres du club.

Le samedi 4 Juin 2016 nous sommes partis au Cabaret Les Folies Berchère voir un très beau spectacle avec des costumes et décors étincelants, un bon repas avec une visite commentée à la Cité des Abeilles : nous étions 32 avec le Club d'Ondes. Un bon repas très convivial nous a réunis au Restaurant l'Aubrac à Pompignan le samedi 11 Juin 2016, nous étions 32.

Le repas de Noël est prévu courant décembre. Nous continuons nos lotos tous les 15 jours le jeudi de 14 heures à 17 heures.

Le prochain loto sera le jeudi 8 septembre 2016. Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux adhérents.



Anciens Combattants

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945



Au départ du défilé



*Dépôt de gerbe par :
Mme CABESSUT
conseillère départementale
M. Aussel MAire
M. Petit 1er Adjoint
M. Lacoste Ancien Combattant*

*L'assistance
devant
le monument*



*Lecture de la lettre
du Secrétaire
d'État chargé
des Anciens
Combattants*

Saint-Rustice en fête !

ACL

Chères Saint-Rusticiennes
et chers Saint-Rusticiens,
Nous sommes ravis et impatients de vous
retrouver le week-end des 8, 9 et 10 Juillet
prochains pour célébrer joyeusement notre
beau village.

Cette année, la Fête se déroulera sur 3 jours
afin de profiter encore plus de ces moments
d'échange et de convivialité.

Nous vous attendons donc dès Vendredi 8
Juillet à partir de 20h30 pour une première
soirée disco.

Le Samedi 9 Juillet verra la Fête reprendre
à 14h00 avec le traditionnel tournoi de pé-
tanque qui se clôturera par un pot de l'ami-
tié pour féliciter les heureux vainqueurs. A
18h00, une messe sera célébrée dans notre
belle église. Puis nous nous retrouverons sur
la place du village à partir de 19h30 pour un
repas aligot-saucisse. Les inscriptions au re-
pas sont à faire à l'avance. Le menu est au
prix de 12€ comprenant un verre d'apéritif,
un demi-melon avec une tranche de jambon,
une part d'aligot-saucisse et un dessert avec
café offert. Comme chaque année, pensez à
apporter vos assiettes et couverts. Une ani-
mation musicale vous sera proposée tout au
long du repas. Nous nous dirigerons à 22h30
vers le stade duquel sera tiré le feu d'artifice
par l'incontournable William ANTONY. La soi-
rée se terminera sur la place transformée en
piste de danse pour l'occasion ! Nos chers
bambins pourront tout au long de la journée
s'amuser avec plusieurs attractions dont un
manège et une pêche aux canards.

Le Dimanche 10 juillet débutera par l'hom-
mage à nos combattants lors d'une cérémo-
nie donnée à 11h00 au monument aux morts.
Enfin, nous nous retrouverons autour d'un
apéritif concert offert par l'ACL. C'est donc sur
cet instant de convivialité haut en musique
que nous clôturerons la fête de Saint-Rustice
édition 2016.

